



CCC

Corporation Commerciale Canadienne
Canadian Commercial Corporation

Corporation Commerciale Canadienne

Rapport financier du troisième trimestre
de 2021-2022 (non audité)

Pour la période terminée
le 31 décembre 2021

Canada 

TABLE DES MATIÈRES

COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION	3
FONDEMENT DE LA PRÉPARATION ET DE LA DIVULGATION	3
STRUCTURE HIÉRARCHIQUE DES SECTEURS D'ACTIVITÉ.....	4
VALEUR DES CONTRATS SIGNÉS.....	6
OPÉRATIONS COMMERCIALES	8
RÉSUMÉ DES RÉSULTATS FINANCIERS	10
PERSPECTIVES DU PLAN D'ENTREPRISE POUR 2021-2022.....	15
ENGAGEMENT DE LA CCC À L'ÉGARD DE LA GESTION DU RISQUE	16
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L' ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS	17
ÉTATS FINANCIERS PROVISOIRES CONDENSÉS (NON AUDITÉS)	18
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	18
ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL	19
ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	20
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	21
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS PROVISOIRES CONDENSÉS (NON AUDITÉS)	22
1. NATURE, ORGANIZATION ET FINANCEMENT	22
2. NORMES DE PRÉSENTATION	23
3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES	24
4. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE.....	24
5. CRÉANCES.....	25
6. AUTRES ACTIFS	26
7. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER	26
8. PRODUITS DIFFÉRÉS	27
9. FINANCEMENT PUBLIC DIFFÉRÉ	27
10. OBLIGATIONS LOCATIVES	28
11. GESTION DU CAPITAL	29
12. GESTION DU RISQUE ET INSTRUMENTS FINANCIERS.....	29
13. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS.....	34
14. AUTRES PRODUITS	35
15. FRAIS D'ADMINISTRATION	36
16. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES.....	36
17. ÉVENTUALITÉS.....	36

COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION

FONDEMENT DE LA PRÉPARATION ET DE LA DIVULGATION

Les commentaires et l'analyse de la direction qui suivent ont été préparés conformément à la Directive du Conseil du Trésor du Canada sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État et ne constituent pas des commentaires et analyse de la direction complètes. Ils doivent être lus conjointement avec le rapport annuel et les états financiers vérifiés de la Corporation et les notes complémentaires pour l'exercice terminé le 31 mars 2021. Tous les montants présentés sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent document contient des projections et d'autres énoncés prospectifs concernant des événements futurs. De tels énoncés exigent de la direction qu'elle pose des hypothèses assujetties à des risques et à des incertitudes. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer considérablement des attentes évoquées dans ces énoncés prospectifs. L'explication de ces risques et incertitudes figure à la section sur les risques qui suit l'analyse financière.

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par le Conseil des normes comptables internationales (« CNCI ») comme référence pour les principes comptables généralement reconnus (« PCGR »). Dans l'analyse qui suit, la Corporation utilise également certaines mesures financières non définies par les PCGR, comme la valeur des contrats signés (« VCS ») et les opérations commerciales (« OC »), pour évaluer son rendement. Les mesures non définies par les PCGR sont précisées et nuancées chaque fois qu'elles sont présentées.

Historiquement, les contrats d'une valeur élevée ont eu une incidence importante sur les états financiers de la Corporation; ils peuvent entraîner des écarts considérables d'un exercice à l'autre, tant dans l'état de la situation financière que dans l'état du résultat global. Le plus important de ces contrats est le contrat pluriannuel du Programme des brigades blindées (« PBB ») valant plusieurs milliards de dollars. En raison de l'importance de ce contrat, le PBB est présenté séparément dans certaines sections des commentaires et de l'analyse de la direction.

STRUCTURE HIÉRARCHIQUE DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

La CCC compte trois secteurs d'activité qui font appel aux capacités d'exportation des petites, moyennes et grandes entreprises canadiennes de divers secteurs de l'économie. Par ces secteurs d'activité, la Corporation appuie la poursuite d'ententes commerciales avec les marchés d'approvisionnement gouvernemental partout dans le monde. La Corporation offre de la valeur grâce à des ententes contractuelles de gouvernement à gouvernement (GàG) pour lesquelles la CCC conclut un contrat de maître d'œuvre avec un acheteur d'un gouvernement étranger international acheteur – lui garantissant la livraison de biens et de services – et conclut un contrat domestique avec une entreprise canadienne pour fournir ces biens et services, répondre aux modalités du contrat et atténuer les risques par l'intermédiaire d'une clause d'indemnisation largement élaborée et complète. La Corporation effectue l'ensemble de la surveillance du rendement et de l'administration financière de ces ententes et aide à atténuer le risque pour les acheteurs, fournissant ainsi un incitatif supplémentaire à s'approvisionner au Canada. La Corporation aide également les ministères et les organismes du gouvernement du Canada à répondre à des besoins d'achat complexes liés à divers engagements et programmes internationaux.

Service de maître d'œuvre international (MOI)

Le secteur d'activité du service de maître d'œuvre international (« MOI ») de la Corporation est un service tarifé à but lucratif comprenant l'établissement de contrats de GàG avec des acheteurs gouvernementaux étrangers.

La Corporation travaille avec des exportateurs canadiens de toutes tailles dans un nombre diversifié de secteurs industriels canadiens et concentre ses efforts dans cinq secteurs prioritaires : l'industrie aérospatiale, les technologies propres, la construction et l'infrastructure, la défense et les technologies de l'information et des communications (« TIC »). Ces secteurs en croissance représentent les domaines prioritaires pour les acheteurs étrangers et s'accordent avec le plan progressif en matière de commerce et d'investissement du gouvernement du Canada. L'objectif de ces activités commerciales est d'accroître le nombre d'exportateurs que la CCC sert, tout en appuyant un vaste éventail de priorités du gouvernement du Canada. Les exportateurs canadiens sont reconnus à l'échelle internationale comme des chefs de file en aérospatiale et possèdent un savoir-faire spécialisé en technologies propres dans les domaines des services publics, des transports et des systèmes de gestion des eaux. Le secteur de la construction et de l'infrastructure est axé sur les projets internationaux dans les marchés émergents et en développement, et le secteur de la défense est lié à l'exportation de biens et services pour la défense et la sécurité mondiales. Les TIC comprennent des accords de concession, y compris l'établissement de loteries par un exportateur canadien au nom de gouvernements étrangers afin de générer des revenus utilisés pour aider à réduire la pauvreté et soutenir les programmes sociaux à l'étranger. Les activités commerciales de tous les autres secteurs sont classées dans la catégorie « Autres », qui comprend l'exportation de produits de l'industrie agricole.

Accord sur le partage de la production de défense (APPD)

La CCC soutient d'importantes activités d'exportation canadienne dans le cadre de l'Accord sur le partage de la production de défense (APPD). L'APPD est le mandat politique d'intérêt public principal de la CCC qui permet aux exportateurs canadiens de concourir pour des contrats en faisant partie de la base d'approvisionnement national du département de la Défense des États-Unis (DoD). Faciliter l'accès de cette façon offre des occasions d'affaires aux exportateurs canadiens stimulant les exportations et les emplois au Canada tout en générant des avantages économiques tant au Canada qu'aux États-Unis. La CCC n'impose pas de frais de service pour la prestation des services relatifs à l'APPD.

Approvisionnement

La CCC aide les ministères et les organismes du gouvernement du Canada à répondre efficacement aux besoins urgents et complexes en matière d'approvisionnement. Cela demande l'obtention d'approvisionnements en biens et services pour répondre à divers engagements internationaux ou besoins de programmes. La CCC facture des frais pour couvrir ses coûts de gestion de ces programmes.

De plus, la CCC gère dix bureaux commerciaux canadiens en Chine au nom d'Affaires mondiales Canada (« AMC »). Ces bureaux, situés dans des villes chinoises de second rang qui se développent rapidement, fournissent du soutien aux entreprises canadiennes qui cherchent à pénétrer le marché chinois, tout en offrant une solution rentable de représentation commerciale à AMC. La CCC recouvre tous les coûts de ce programme et facture des frais à AMC Canada pour ses services.

Petites et moyennes entreprises (PME)

Les petites et moyennes entreprises (« PME ») des secteurs industriels canadiens sont un élément essentiel des activités de la CCC relatives au service du MOI, à l'APPD et aux activités d'approvisionnement. La CCC soutient le développement des affaires entre les PME exportatrices et les acheteurs gouvernementaux étrangers en établissant des liens, en diminuant les risques transactionnels et en aidant ces PME à accéder aux marchés internationaux nouveaux et émergents. Comme Affaires mondiales Canada, CCC définit PME comme étant les entreprises canadiennes ayant moins de 500 employés. Le cas échéant, les chiffres comparatifs des PME ont été reclassés pour adhérer à cette définition¹.

¹ Avant l'exercice 2021-2022, les PME étaient définies comme étant des entreprises canadiennes ayant moins de 500 employés, moins de 50,0 millions de dollars de revenus et dont la société mère est une PME (le cas échéant).

VALEUR DES CONTRATS SIGNÉS

La valeur des contrats signés (« VCS ») est une mesure non définie par les PCGR, utilisée par la Corporation, qui représente la valeur des contrats conclus et de leurs modifications pendant un exercice financier donné. Elle mesure la valeur totale des biens et services à fournir pendant toute la durée d'un contrat et, par la même occasion, représente la valeur totale du contrat au moment de sa signature.

Les tableaux ci-dessous présentent la VCS par secteur d'activité pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 décembre 2021 et 2020.

VCS par secteur d'activité (en milliers de \$)	Pour les trois mois terminés le 31 décembre				Pour les neuf mois terminés le 31 décembre				En % du total	
	2021	2020	Écart en \$	Écart en %	2021	2020	Écart en \$	Écart en %	2021	2020
	MOI									
MOI principal	170 598 \$	12 177 \$	158 421 \$	> 100 %	193 178 \$	66 302 \$	126 876 \$	> 100 %	20 %	7 %
Accords de concession	37 877	46 297	(8 420)	(18 %)	150 575	105 010	45 565	43 %	15 %	12 %
APPD	213 533	271 498	(57 965)	(21 %)	629 261	726 746	(97 485)	(13 %)	65 %	80 %
Approvisionnement	428	3 914	(3 486)	(89 %)	721	12 868	(12 147)	(94 %)	< 1 %	1 %
Total	422 436 \$	333 886 \$	88 550 \$	27 %	973 735 \$	910 926 \$	62 809 \$	7 %	100 %	100 %

Les chiffres ci-dessus comprennent la VCS avec des PME, comme suit :

VCS avec des PME par secteur d'activité (en milliers de \$)	Pour les trois mois terminés le 31 décembre				Pour les neuf mois terminés le 31 décembre				En % du total	
	2021	2020	Écart en \$	Écart en %	2021	2020	Écart en \$	Écart en %	2021	2020
	MOI									
MOI principal	138 819 \$	8 255 \$	130 564 \$	> 100 %	160 207 \$	71 461 \$	88 746 \$	> 100 %	44 %	23 %
APPD	23 236	57 732	(34 496)	(60 %)	205 408	226 991	(21 583)	(10 %)	56 %	73 %
Approvisionnement	60	3 908	(3 848)	(98 %)	321	11 520	(11 199)	(97 %)	< 1 %	4 %
Total	162 115 \$	69 895 \$	92 220 \$	> 100 %	365 936 \$	309 972 \$	55 964 \$	18 %	100 %	100 %

La VCS totale pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2021 a augmenté de 88,6 millions de dollars, soit de 27 %, comparativement à la même période lors de l'exercice précédent. Ce résultat est dû à une augmentation de la VCS de 158,4 millions de dollars dans le secteur d'activité du MOI principal qui a été compensée par une diminution combinée de la VCS de 69,9 millions de dollars dans tous les autres secteurs d'activité.

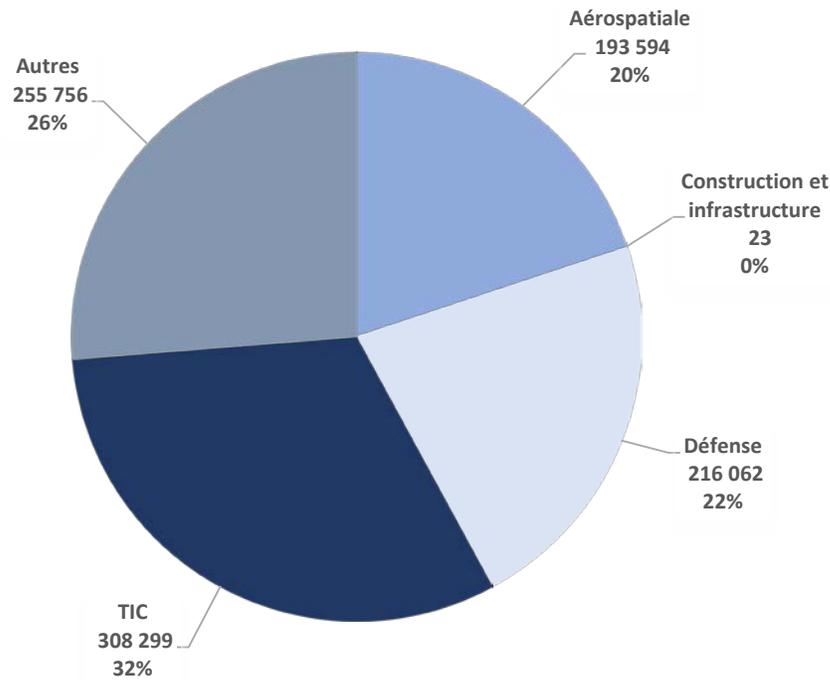
La VCS cumulative de l'exercice au 31 décembre 2021 a augmenté de 62,8 millions de dollars, soit de 7 %, comparativement à l'exercice précédent. Ce résultat est attribuable à une augmentation combinée de 172,4 millions de dollars de la VCS provenant du MOI principal et des accords de concession qui a été partiellement compensée par une diminution combinée de 109,6 millions de dollars de la VCS provenant de l'APPD et de l'approvisionnement.

La VCS totale avec les PME a augmenté pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 décembre 2021 comparativement à l'exercice précédent. Ces résultats sont attribuables à des augmentations de la VCS avec les PME provenant du MOI principal qui ont été partiellement compensées par des diminutions de la VCS avec les PME provenant de l'APPD et de l'approvisionnement.

Le cycle de vente des contrats gouvernementaux internationaux est souvent mesuré en années et peut être directement touché par des événements politiques étrangers, économiques et géopolitiques indépendants de la volonté de la CCC. Il en résulte un cycle commercial difficile à prévoir avec précision et à répéter avec constance.

Le graphique ci-dessous présente la VCS par secteur industriel pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2021.

VCS PAR SECTEUR INDUSTRIEL (EN MILLIERS DE \$ ET EN %)



- La VCS de 308,3 millions de dollars dans le secteur des TIC provenait principalement de l'APPD (156,6 millions de dollars) ainsi que des accords de concessions (150,6 millions de dollars).
- La VCS de 193,6 millions de dollars dans le secteur de l'Aérospatiale provenait de l'APPD.
- La VCS de 216,1 millions de dollars dans le secteur de la défense provenait principalement de l'APPD (183,6 millions de dollars) ainsi que du MOI principal liée à l'achat et à la livraison de véhicules blindés légers au Chili (31,4 millions de dollars).
- La VCS de 255,8 millions de dollars classés dans la catégorie « autres » provenait de l'APPD (95,5 millions de dollars) et du MOI principal (160,2 millions de dollars). La VCS issue du MOI principal provenait principalement de la vente de potasse au Bangladesh (145,3 millions de dollars) et aux activités commerciales soutenant le secteur agricole à Cuba (14,7 millions de dollars).

OPÉRATIONS COMMERCIALES

Les opérations commerciales (« OC ») sont une mesure non définie par les PCGR, utilisée par la Corporation, qui représentent la valeur des biens et services livrés selon les contrats au cours de la période de référence (c.-à-d. une mesure de l'activité économique). Étant donné le statut de mandataire de la Corporation pour la présentation selon les Normes internationales d'information financière, les OC ne sont pas comptabilisées comme un produit. La Corporation continue de saisir les données des OC, parce qu'il s'agit d'une mesure de son impact sur l'économie canadienne.

Les tableaux ci-dessous présentent les OC par secteur d'activité pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 décembre 2021 et 2020.

Opérations commerciales par secteur d'activité (en milliers de \$)	Pour les trois mois terminés le 31 décembre				Pour les neuf mois terminés le 31 décembre				En % du total	
	2021	2020	Écart en \$	Écart en %	2021	2020	Écart en \$	Écart en %	2021	2020
	MOI									
MOI principal	81 773 \$	72 390 \$	9 383 \$	13 %	133 686 \$	149 131 \$	(15 445) \$	(10 %)	6 %	7 %
Accords de concession	37 877	46 297	(8 420)	(18 %)	150 575	105 010	45 565	43 %	7 %	5 %
APPD	196 023	235 283	(39 260)	(17 %)	600 463	653 599	(53 136)	(8 %)	29 %	31 %
Approvisionnement	1 700	7 500	(5 800)	(77 %)	10 461	16 899	(6 438)	(38 %)	< 1 %	< 1 %
Total excluant PBB	317 373 \$	361 470 \$	(44 097) \$	(12 %)	895 185 \$	924 639 \$	(29 454) \$	(3 %)	43 %	44 %
PBB	1 200 810	502 437	698 373	> 100 %	1 200 810	1 198 078	2 732	< 1 %	57 %	56 %
Total incluant PBB	1 518 183 \$	863 907 \$	654 276 \$	76 %	2 095 995 \$	2 122 717 \$	(26 722) \$	(1 %)	100 %	100 %

Les chiffres ci-dessus comprennent les OC avec les PME comme suit :

Opérations commerciales avec les PME par secteur d'activité (en milliers de \$)	Pour les trois mois terminés le 31 décembre				Pour les neuf mois terminés le 31 décembre				En % du total	
	2021	2020	Écart en \$	Écart en %	2021	2020	Écart en \$	Écart en %	2021	2020
	MOI									
MOI Principal	81 415 \$	18 224 \$	63 191 \$	> 100 %	127 826 \$	42 879 \$	84 947 \$	> 100 %	40 %	17 %
APPD	61 185	62 904	(1 719)	(3 %)	184 068	202 522	(18 454)	(9 %)	58 %	79 %
Approvisionnement	370	4 724	(4 354)	(92 %)	7 635	11 243	(3 608)	(32 %)	2 %	4 %
Total	142 970 \$	85 852 \$	57 118 \$	67 %	319 529 \$	256 644 \$	62 885 \$	25 %	100 %	100 %

Le montant total des OC pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2021 a augmenté de 654,3 millions de dollars, soit de 76 %, comparativement à la même période lors de l'exercice précédent. Ce résultat est principalement dû à une augmentation des OC de 698,4 millions de dollars provenant du PBB alors que les OC provenant de tous les autres secteurs d'activité ont connu une diminution nette combinée de 44,1 millions de dollars.

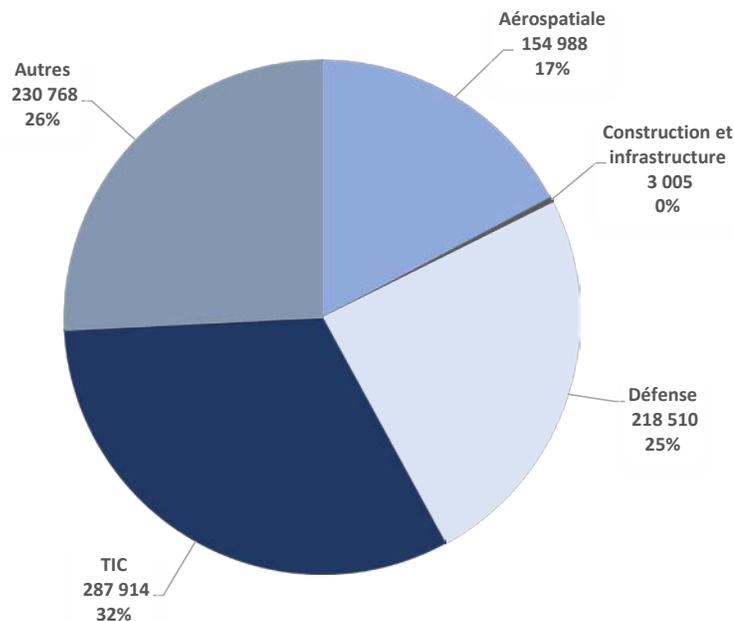
Les OC cumulatives de l'exercice au 31 décembre 2021 ont diminué de 26,7 millions de dollars, soit de 1 %, comparativement à l'exercice précédent. Ce résultat est attribuable à une diminution combinée des OC de 75,0 millions de dollars provenant de tous les secteurs d'activité sauf les accords de concession et le PBB qui ont enregistré des augmentations respectives de 45,6 millions de dollars et de 2,7 millions de dollars.

Le total des OC avec les PME a augmenté lors des périodes de trois et neuf mois terminées les 31 décembre 2021 comparativement à l'exercice précédent. Ces résultats sont attribuables aux augmentations des OC avec les PME provenant du MOI principal qui ont été compensées par des diminutions des OC avec les PME provenant de l'APPD et de l'approvisionnement.

Il y a des variations dans les OC lorsque l'on compare les résultats d'une année à l'autre, lesquels reflètent l'échéancier des exigences contractuelles et les calendriers de livraison connexes. En outre, les OC pour l'exercice 2021-2022 continuent d'être affectées par la pandémie de COVID-19, certaines activités et livraisons ayant été retardées en raison des perturbations de la chaîne d'approvisionnement et du fait que les acheteurs étrangers se concentrent sur leur réponse nationale à la COVID-19. Dans l'ensemble, la tendance des OC est comparable à celle de la VCS pour ce qui est des contrats liés à l'APPD et aux accords de concession. Ces résultats sont attribuables au fait que la VCS pour ces contrats est plus régulière et constante d'année en année. En revanche, étant donné la nature irrégulière des contrats internationaux, les OC des secteurs d'activité MOI principal et de l'approvisionnement vont souvent prendre une direction différente de celle de la VCS au cours de la même année.

Le graphique ci-dessous présente les OC par secteur industriel pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2021 excluant le PBB.

OC PAR SECTEUR INDUSTRIEL (EN MILLIERS DE \$ ET EN %)



- Les OC de 287,9 millions de dollars du secteur des TIC provenaient principalement des accords de concession (150,6 millions de dollars) ainsi que de l'APPD (134,6 millions de dollars).
- Les OC de 155,0 millions de dollars du secteur de l'aérospatiale provenaient de l'APPD (133,1 millions de dollars) et du MOI principal liées aux ventes d'avions au Maroc (21,9 millions de dollars).
- Les OC de 218,5 millions de dollars du secteur de la défense provenaient principalement de l'APPD (215,1 millions de dollars). De plus, les OC du PBB totalisant 1,2 milliard de dollars font également partie du secteur de la défense. Cependant, en raison de l'ampleur, ces OC ne sont pas présentées dans le graphique ci-dessus.

- Les OC de 230,8 millions de dollars classées dans la catégorie « autres » provenaient de l'APPD (115,3 millions de dollars) et du MOI principal (105,6 millions de dollars). Les OC du MOI principal sont principalement liées à la vente de potasse au Bangladesh (92,5 millions de dollars) et aux activités commerciales en soutien des industries agricole et touristique à Cuba (13,0 millions de dollars). De plus, le secteur « autres » comprend également des OC d'approvisionnement de 9,9 millions de dollars liées à la fourniture d'équipements de protection individuelle et de laboratoires de diagnostic mobiles en Afrique en réponse à la COVID-19.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS FINANCIERS

Les faits saillants financiers de la CCC pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 décembre 2021 sont présentés ci-après.

Le budget d'avril 2021 publié par le gouvernement du Canada comprend un financement de 13,0 millions de dollars par année, débutant durant l'exercice 2021-2022, afin d'aider la CCC à couvrir les coûts liés à l'engagement du Canada dans le cadre de l'APPD. Le financement va aider la CCC à maximiser tant le nombre d'exportateurs desservis que la valeur économique des opérations du Canada liées à l'APPD.

Analyse de l'état du résultat global

Résultat net (en milliers de \$)	Pour les trois mois terminés le 31 décembre				Pour les neuf mois terminés le 31 décembre			
	2021	2020	Écart en \$	Écart en %	2021	2020	Écart en \$	Écart en %
Frais de service	9 057 \$	5 532 \$	3 525 \$	64 %	11 666 \$	12 885 \$	(1 219) \$	(9 %)
Produits financiers et autres produits	104	104	0	0 %	275	350	(75)	(21 %)
Financement public	3 566	4 000	(434)	(11 %)	9 688	4 000	5 688	> 100 %
Charges	6 245	5 856	389	7 %	18 522	17 665	857	5 %
Gain (perte) de change	2	(378)	380	> 100 %	7	(487)	494	> 100 %
Résultat net	6 484 \$	3 402 \$	3 082 \$	91 %	3 114 \$	(917) \$	4 031 \$	> 100 %

Pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2021, la Corporation a enregistré un bénéfice net de 6,5 millions de dollars, soit une amélioration de 3,1 millions de dollars comparativement au bénéfice net réalisé au cours de la même période lors de l'exercice précédent. L'écart favorable est principalement attribuable à une augmentation des frais de service (3,5 millions de dollars) et l'écart favorable lié aux taux change (380 mille dollars) qui ont été compensés par une augmentation des dépenses (389 mille dollars) et une baisse du revenu reconnu issu du financement du gouvernement du Canada (434 mille dollars).

Le bénéfice net de 3,1 millions de dollars réalisé depuis le début de l'exercice en date du 31 décembre 2021 représente un écart favorable de 4,0 millions de dollars par rapport à la perte nette de 917 mille dollars réalisée lors de l'exercice précédent. Ce résultat est attribuable à une augmentation des revenus reconnus issus du financement du gouvernement du Canada (5,7 millions de dollars) et l'écart favorable lié aux taux de change (494 mille dollars) qui ont été partiellement compensés par une diminution des frais de service (1,2 millions de dollars), une diminution des produits financiers et autres produits (75 mille dollars) et des dépenses plus élevées (857 mille dollars) depuis le début de l'exercice par rapport à l'exercice précédent.

Produits

Frais de service par secteur d'activité

Frais de service par secteur d'activité (en milliers de \$)	Pour les trois mois terminés le 31 décembre				Pour les neuf mois terminés le 31 décembre				En % du total	
	2021	2020	Écart en \$	Écart en %	2021	2020	Écart en \$	Écart en %	2021	2020
MOI										
MOI principal	1 540 \$	1 921 \$	(381) \$	(20 %)	2 655 \$	3 927 \$	(1 272) \$	(32 %)	23 %	30 %
Accords de concession	155	205	(50)	(24 %)	604	506	98	19 %	5 %	4 %
Approvisionnement	522	544	(22)	(4 %)	1 567	1 589	(22)	(1 %)	13 %	12 %
Total excluant PBB	2 217 \$	2 670 \$	(453) \$	(17 %)	4 826 \$	6 022 \$	(1 196) \$	(20 %)	41 %	47 %
PBB	6 840	2 862	3 978	> 100 %	6 840	6 863	(23)	(0 %)	59 %	53 %
Total incluant PBB	9 057 \$	5 532 \$	3 525 \$	64 %	11 666 \$	12 885 \$	(1 219) \$	(9 %)	100 %	100 %

La Corporation facture des frais de service sur tous les contrats, à l'exception des contrats de l'APPD. Les frais sont généralement calculés en pourcentage de la valeur du contrat. Les frais sont négociés contrat par contrat et, dans une fourchette acceptable, reflètent généralement le profil de risque d'un projet et les conditions du marché concurrentiel. Les frais sont comptabilisés à titre de produit lorsque la Corporation a rempli son obligation de prestation aux termes de chaque contrat et sont généralement proportionnels aux OC.

Pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2021, le total des frais de service de 9,1 millions de dollars était supérieur de 3,5 millions de dollars comparativement à la même période lors de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à une augmentation de 4,0 millions de dollars des frais de service provenant du PBB alors que tous les autres secteurs d'activité ont connu une baisse totalisant 453 mille dollars.

Le total des frais de services reconnus depuis le début de l'exercice en date du 31 décembre 2021 s'élevait à 11,7 millions de dollars, soit une baisse de 1,2 million de dollars par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat est attribuable à une diminution combinée de 1,3 million de dollars des frais de service provenant de tous les secteurs d'activité à l'exception de celui des accords de concession qui a connu une augmentation de 98 mille dollars par rapport à l'exercice précédent.

Charges

Frais d'administration

Frais d'administration (en milliers de \$)	Pour les trois mois terminés le 31 décembre				Pour les neuf mois terminés le 31 décembre				En % du total	
	2021	2020	Écart en \$	Écart en %	2021	2020	Écart en \$	Écart en %	2021	2020
Rémunération du personnel et charges connexes	4 379 \$	4 053 \$	326 \$	8 %	13 173 \$	12 448 \$	725 \$	6 %	74 %	73 %
Services de gestion des contrats	642	639	3	< 1 %	1 926	1 918	8	< 1 %	10 %	11 %
Consultants	355	347	8	2 %	1 032	778	254	33 %	6 %	4 %
Loyer et frais connexes	232	241	(9)	(4 %)	682	784	(102)	(13 %)	4 %	4 %
Logiciels, matériel informatique et soutien	198	157	41	26 %	594	544	50	9 %	3 %	3 %
Amortissement	148	193	(45)	(23 %)	439	569	(130)	(23 %)	2 %	3 %
Communications	72	102	(30)	(29 %)	177	248	(71)	(29 %)	<1 %	1 %
Frais de déplacement et accueil	100	2	98	> 100 %	135	23	112	> 100 %	<1 %	<1 %
Autres charges	71	71	0	0 %	212	198	14	7 %	1 %	1 %
Total	6 197 \$	5 805 \$	392 \$	7 %	18 370 \$	17 510 \$	860 \$	5 %	100 %	100 %

Pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2021, les frais d'administration totalisant 6,2 millions de dollars étaient plus élevés de 392 mille, soit 7 %, par rapport à la même période lors de l'exercice précédent. L'écart s'explique principalement par l'augmentation de la rémunération du personnel et charges connexes (326 mille dollars) alors que des postes clés qui étaient vacants au cours de la même période lors de l'exercice précédent ont été pourvus.

Le total des frais d'administration encourus depuis le début de l'exercice en date du 31 décembre 2021 s'élève à 18,4 millions de dollars, soit une augmentation de 860 mille dollars ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent. L'écart s'explique principalement par une augmentation de la rémunération du personnel et charges connexes (725 mille dollars) liée aux postes clés vacant qui étaient pourvus tel qu'expliqué précédemment. Les dépenses de consultants ont également augmenté (254 mille dollars) principalement attribuable aux honoraires pour services professionnels engagés en relation avec la gestion de contrat de certains projets d'exportation. La CCC évalue et améliore continuellement l'harmonisation de ses ressources et de ses activités opérationnelles. Les budgets sont établis à partir d'hypothèses concernant la capacité requise pour effectuer les activités contractuelles prévues par la Corporation et sont gérés de manière à contrôler les dépenses par rapport aux produits gagnés tout au long de l'année. La CCC ne cesse de renforcer sa philosophie de l'amélioration continue, grâce à la mise en œuvre des changements apportés aux processus pour améliorer l'efficacité et permettre la redistribution des ressources, entraînant une capacité globale accrue.

Analyse de l'état de la situation financière

Les actifs et les passifs comprennent les montants pour lesquels les fonds reçus d'un acheteur étranger n'ont pas encore été transférés à l'exportateur canadien, ou dans les cas où la Corporation a effectué des paiements aux exportateurs canadiens avant de les recouvrer auprès des acheteurs étrangers.

Les postes de l'état de la situation financière comme la trésorerie et équivalents de trésorerie, les créances et les créditeurs et les charges à payer représentent une vue momentanée à un moment précis. Ces soldes peuvent fluctuer considérablement d'un jour à l'autre. Il arrive que des dizaines de millions de dollars soient reçus un jour et payés le lendemain ou vice versa.

Il convient de noter qu'en dépit du fait que les résultats financiers soient présentés à titre de mandataire, la CCC demeure le principal débiteur de ses contrats avec les acheteurs étrangers et demeure responsable de l'exécution des contrats conformément aux modalités contractuelles. Dans son rôle de maître d'œuvre, la Corporation a l'obligation contractuelle d'exécuter les contrats conclus avec les acheteurs étrangers et de veiller à ce que les conditions des contrats soient respectées, quelle que soit la qualité du rendement de l'exportateur canadien.

Aux	31 décembre 2021	31 mars 2021	Écart en \$	Écart en %
Total des actifs	86 397 \$	79 204 \$	7 193 \$	9 %
Total des passifs	61 192	57 113	4 079	7 %
Total des capitaux propres	25 205	22 091	3 114	14 %
Total des passifs et des capitaux propres	86 397 \$	79 204 \$	7 193 \$	9 %

Au 31 décembre 2021, le total des actifs de 86,4 millions de dollars avait augmenté de 7,2 millions de dollars, soit de 9 %, par rapport à la fin de l'exercice précédent. Ce résultat s'explique principalement par les augmentations de 6,8 millions de dollars des créances et de 477 mille dollars de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Le total des passifs de 61,2 millions de dollars avait augmenté de 4,1 millions de dollars, soit de 7 %, par rapport à la fin de l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique principalement par les augmentations des créditeurs et charges à payer de 8,8 millions de dollars et du financement public différé de 3,3 millions de dollars qui ont été partiellement compensées par une diminution des avances de 7,6 millions de dollars.

Les augmentations similaires du total des actifs et des passifs reflètent la nature des contrats gérés et l'incidence sur les soldes du calendrier des encaissements et des versements effectués.

Le total des capitaux propres a augmenté en raison du bénéfice net réalisé de 3,1 millions de dollars.

Analyse de l'état des flux de trésorerie

	Pour les neuf mois terminés le 31 décembre	
Flux de trésorerie (en milliers de \$)	2021	2020
Activités d'exploitation	1 259 \$	(27 794) \$
Activités d'investissement	(72)	(111)
Activités de financement	(322)	(312)
Effet des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	(388)	(2 571)
Variations de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	477 \$	(30 788) \$

Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2021, le solde de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de la Corporation a augmenté de 477 mille dollars. Cette augmentation est principalement attribuable aux rentrées de fonds provenant des activités d'exploitation de 1,3 million de dollars qui ont été partiellement compensées par des sorties de fonds totalisant 782 mille dollars dans le cadre des activités d'investissement et de financement ainsi que l'effet défavorable des variations des taux de change. Les rentrées de fonds liées aux activités d'exploitation sont principalement attribuables au bénéfice net de 3,1 millions de dollars ajusté pour l'effet des éléments hors trésorerie (966 mille dollars) qui ont été partiellement compensés par la variation nette défavorable de 2,8 millions de dollars du fonds de roulement.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie représentent une vue momentanée à un moment précis. Les soldes de trésorerie de la Corporation fluctuent considérablement d'un jour à l'autre, car il arrive parfois que des dizaines de millions de dollars soient reçus un jour et versés le lendemain ou vice versa. Il convient de noter qu'en dépit du fait que les flux de trésorerie déclarés reflètent une présentation à titre de mandataire, la CCC perçoit aussi des sommes considérables provenant des acheteurs étrangers qui sont versées aux exportateurs canadiens à mesure que les obligations contractuelles d'exécution sont remplies.

Pour les contrats qui ne font pas partie de l'APPD, la Corporation paie généralement les exportateurs canadiens dans un délai de cinq jours ouvrables, après avoir reçu le paiement de la part de l'acheteur étranger (c.-à-d. que le paiement est versé à l'exportateur canadien après sa réception de l'acheteur étranger). Dans le cadre de l'APPD, la Corporation paie généralement les exportateurs canadiens dans les trente jours suivant la réception d'une facture. La Corporation peut utiliser ses propres fonds pour payer les exportateurs canadiens au plus tard le 30^e jour dans les cas où le paiement n'a pas encore été reçu de l'acheteur, aux termes de l'APPD. Selon le temps écoulé entre la réception et le versement, ces opérations peuvent s'échelonner sur plus d'une période et entraîner des variations des flux de trésorerie d'une période à l'autre, les créances étant payées à la Corporation à la fin d'une période et les versements étant effectués à l'exportateur canadien au début de la suivante.

Comparaison des résultats financiers avec le budget

Les résultats financiers pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2021 sont comparés au budget comme suit :

**État du résultat global (en milliers de \$)
Pour les neuf mois terminés le 31 décembre**

2021	Montant réel	Budget	Écart en \$	Écart en %
Produits				
Frais de service	11 666 \$	9 231 \$	2 435 \$	26 %
Autres produits	138	137	1	< 1 %
Produits financiers	137	109	28	26 %
	11 941	9 477	2 464	26 %
Financement public	9 688	9 750	(62)	(1 %)
Charges				
Frais d'administration	18 370	19 966	(1 596)	(8 %)
Charges financières	152	-	152	100 %
Charges	18 522	19 966	(1 444)	(7 %)
Gain de change	7	-	7	100 %
Résultat net	3 114 \$	(739) \$	3 853 \$	> 100 %

La Corporation a enregistré un bénéfice net de 3,1 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2021, soit un écart favorable de 3,9 millions de dollars par rapport au budget. Cet écart favorable s'explique principalement par les frais de service réalisés et reconnus plus tôt que prévus (2,4 millions de dollars) liés aux livraisons accélérées d'un projet important et par des dépenses inférieures aux prévisions (1,4 million de dollars)

L'écart favorable de 1,4 million de dollars dans les frais d'administration est dû à : (1) des dépenses de rémunération du personnel moins élevées en raison des postes vacants (528 mille dollars); (2) la gestion et contrôle des dépenses dans les initiatives liées aux consultants et aux communications (434 mille dollars); et (3) des frais de déplacement et accueil inférieurs aux prévisions en raison des restrictions de voyage liées à la pandémie de la COVID-19 qui continuent d'avoir un impact sur la Corporation (234 mille dollars) et (4) plusieurs autres dépenses moins élevées que prévues (250 mille dollars). Les budgets de dépenses sont établis en fonction des hypothèses relatives à la capacité requise liée aux activités contractuelles prévues de la Corporation. Les dépenses sont gérées de manière prudente et sont contrôlées dans la mesure du possible en fonction des produits gagnés tout au long de l'exercice.

PERSPECTIVES DU PLAN D'ENTREPRISE POUR 2021-2022

Le plan d'entreprise de 2021-2022 à 2025-2026 de la CCC a été modifié suite aux directives incluses dans l'énoncé des priorités et responsabilités (EPR) de juillet 2021 émises par la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique du Canada. Le plan d'entreprise modifié a été approuvé par le Conseil d'administration de la Corporation en Décembre 2021 et par le gouvernement du Canada en Janvier 2022.

Pour 2021-2022, le bénéfice net devrait être supérieur de 4,0 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent et 0,1 million de dollars supérieur par rapport au budget détaillé dans le plan d'entreprise modifié et approuvé de 2021-2022 à 2025-2026.

Pour 2021-2022, les revenus devraient être inférieurs à ceux de l'exercice précédent et légèrement inférieurs au budget. Les revenus devraient être inférieurs en raison de la diminution du nombre de contrats générant des frais de service signés en 2020-2021 combinée à une diminution des frais de service perçus sur les contrats actifs dont les obligations de livraison ont été reportées à des années ultérieures ou qui sont en voie d'achèvement.

Pour compenser le manque à gagner prévu, la direction réduit et contrôle en amont les dépenses par rapport aux revenus projetés selon les besoins. Les dépenses seront activement gérées et évaluées en permanence tout au long de 2021-2022.

ENGAGEMENT DE LA CCC À L'ÉGARD DE LA GESTION DU RISQUE

Le cadre de gestion du risque d'entreprise (GRE) de la CCC établit une approche permettant de gérer une vaste gamme de risques tout en aidant la Corporation à s'acquitter de son mandat de faciliter le commerce international au nom des exportateurs canadiens. La stratégie mise en place pour gérer ces risques est expliquée en détail dans le rapport annuel de la Corporation pour l'exercice 2020-2021.

La COVID-19, incluant sa récente variante Omicron, continue d'avoir un impact important sur les opérations de la CCC au cours de la période considérée. Les employés continuent de travailler à domicile avec une connectivité sécurisée et des contrôles adéquats en ce qui concerne le système d'information de la CCC. Le risque associé à l'environnement commercial s'est accru en raison de la continuité de pandémie de COVID-19 avec des acheteurs étrangers qui réajustent leurs besoins en matière d'approvisionnement. Les fournisseurs de la CCC sont également touchés économiquement par la COVID-19 augmentant ainsi le risque associé au rendement des fournisseurs pour la CCC.

Un risque supplémentaire que la CCC surveille de près est le risque d'atteinte à la réputation. En effet, des problèmes de rendement avec quelques projets d'exportation peuvent nuire à la réputation de la CCC auprès des acheteurs étrangers. La direction travaille en étroite collaboration avec les exportateurs canadiens et les acheteurs étrangers concernés afin de parvenir à des résolutions au fur et à mesure que les problèmes surviennent.

La direction continue d'aligner son cadre de considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) avec celles du gouvernement du Canada. Dans le cadre de l'engagement de la CCC pour une conduite responsable des affaires, une collaboration avec des parties prenantes au sein du gouvernement assure qu'une approche et un processus de prise de décision solides et cohérents sont en place lors de la détermination des risques dans ses transactions sur des questions relatives à la subornation et la corruption ainsi que les risques découlant de l'effet négatif du non-respect des droits de la personne en lien avec l'exportation de biens et de services.

À l'exception de ceux mentionnés ci-haut, aucun autre changement significatif, nouveaux risques ou incertitudes n'ont été cernés au cours de la période terminée le 31 décembre 2021 en comparaison avec ceux présentés ou discutés précédemment.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Directive du Conseil du Trésor du Canada sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. Elle est également chargée de veiller à ce que toutes les autres informations présentées dans le présent rapport financier trimestriel concordent, le cas échéant, avec celles contenues dans les états financiers trimestriels. Ces états financiers trimestriels n'ont pas été audités ou examinés par un vérificateur externe.

À notre connaissance, les états financiers trimestriels non audités donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière et des résultats et flux de trésorerie de la Corporation, à la date donnée et pour la période visée.

Président et
chef de la direction,



Bobby Kwon

Vice-président, Services corporatifs
et chef de la direction financière,



Ernie Briard

Ottawa, Canada
Le 17 février 2022

ÉTATS FINANCIERS PROVISOIRES CONDENSÉS (NON AUDITÉS)

État de la situation financière (non audité)

Aux	Notes	31 décembre 2021	31 mars 2021
ACTIFS			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	49 925 \$	49 448 \$
Créances	5, 12	30 578	22 699
Autres actifs	6	898	567
		81 401	72 714
Actifs non courants			
Créances	5, 12	8	1 135
Immobilisations corporelles		1 962	2 098
Actifs au titre de droits d'utilisation		3 026	3 257
		4 996	6 490
Total des actifs		86 397 \$	79 204 \$
PASSIFS			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer	7, 12	35 679 \$	26 847 \$
Avances		14 538	22 140
Produits différés	8	125	405
Financement public différé	9	3 312	-
Obligations locatives	10	501	446
Avantages du personnel		1 236	1 111
		55 391	50 949
Passifs non courants			
Obligations locatives	10	5 595	5 972
Avantages du personnel		206	192
		5 801	6 164
Total des passifs		61 192	57 113
CAPITAUX PROPRES			
Capital d'apport		10 000	10 000
Bénéfices non répartis		15 205	12 091
Total des capitaux propres		25 205	22 091
Total des passifs et des capitaux propres		86 397 \$	79 204 \$
Éventualités	17		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La publication de ces états financiers a été approuvée le 17 février 2022

Président et chef de la direction



Bobby Kwon

Vice-président, Services corporatifs
et chef de la direction financière



Ernie Briard

État du résultat global (non audité)

	Notes	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour les neuf mois terminés le 31 décembre	
		2021	2020	2021	2020
PRODUITS					
Frais de service	13	9 057 \$	5 532 \$	11 666 \$	12 885 \$
Autres produits	14	61	71	138	242
Produits financiers		43	33	137	108
		9 161	5 636	11 941	13 235
FINANCEMENT PUBLIC					
Transferts du gouvernement du Canada	9	3 566	4 000	9 688	4 000
		3 566	4 000	9 688	4 000
CHARGES					
Frais d'administration	15	6 197	5 805	18 370	17 510
Charges financières	10	48	51	152	155
		6 245	5 856	18 522	17 665
Résultat net avant gain (perte) de change		6 482	3 780	3 107	(430)
Gain (perte) de change		2	(378)	7	(487)
Résultat net		6 484 \$	3 402 \$	3 114 \$	(917) \$
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL					
ÉLÉMENTS QUI NE SERONT PAS RECLASSÉS DANS LE RÉSULTAT NET					
Gain (perte) actuariel (le) sur l'obligation des avantages du personnel		-	-	-	-
Résultat global total		6 484 \$	3 402 \$	3 114 \$	(917) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des variations des capitaux propres (non audité)

Pour les trois mois et les neufs mois terminés le 31 décembre 2021	Capital d'apport	Bénéfices non répartis	Total
SOLDE AU 30 SEPTEMBRE 2021	10 000 \$	8 721 \$	18 721 \$
Résultat net		6 484	6 484
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2021	10 000 \$	15 205 \$	25 205 \$
SOLDE AU 31 MARS 2021	10 000 \$	12 091 \$	22 091 \$
Résultat net		3 114	3 114
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2021	10 000 \$	15 205 \$	25 205 \$

Pour les trois mois et les neufs mois terminés le 31 décembre 2020	Capital d'apport	Bénéfices non répartis	Total
SOLDE AU 30 SEPTEMBRE 2020	10 000 \$	9 595 \$	19 595 \$
Résultat net		3 402	3 402
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2020	10 000 \$	12 997 \$	22 997 \$
SOLDE AU 31 MARS 2020	10 000 \$	13 914 \$	23 914 \$
Résultat net		(917)	(917)
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2020	10 000 \$	12 997 \$	22 997 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie (non audité)

	Notes	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour les neuf mois terminés le 31 décembre	
		2021	2020	2021	2020
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION					
Résultat net		6 484 \$	3 402 \$	3 114 \$	(917) \$
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation:					
Amortissement d'immobilisations corporelles		72	115	208	334
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation		76	78	231	235
Charges pour avantages du personnel		46	46	139	138
Perte de change		232	735	388	2 571
Variation du fonds de roulement provenant des:					
Créances	5, 12	(13 846)	(6 550)	(6 752)	(1 503)
Autres actifs	6	162	17	(331)	(338)
Créditeurs et charges à payer	7, 12	(2 035)	1 840	8 832	(17 151)
Retenues de garantie	17	-	-	-	(5 003)
Avances		497	(2 219)	(7 602)	(5 882)
Produits différés	8	(1)	(48)	(280)	(278)
Financement public différé	9	(3 566)	-	3 312	-
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités d'exploitation		(11 879)	(2 584)	1 259	(27 794)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT					
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(19)	-	(72)	(111)
Sorties de fonds liées aux activités d'investissement		(19)	-	(72)	(111)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT					
Remboursement sur le principal des obligations locatives	10	(111)	(105)	(322)	(312)
Sorties de fonds liées aux activités de financement		(111)	(105)	(322)	(312)
Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		(232)	(735)	(388)	(2 571)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(12 241)	(3 424)	477	(30 788)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		62 166	38 454	49 448	65 818
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		49 925 \$	35 030 \$	49 925 \$	35 030 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Intérêts encaissés		43 \$	33 \$	137 \$	108 \$
Intérêts payés	10	48 \$	51 \$	152 \$	155 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS PROVISOIRES CONDENSÉS (NON AUDITÉS)

1. NATURE, ORGANIZATION ET FINANCEMENT

La Corporation commerciale canadienne (« la Corporation ») a été établie en 1946 en vertu de la *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* (« Loi sur la CCC »). Étant une société d'État mandataire, appartenant entièrement au gouvernement du Canada, la Corporation est visée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (« LGFP ») et est responsable de ses affaires devant le Parlement par l'entremise de la ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international (la « Ministre »). Elle est établie au Canada et son siège social se trouve au 350, rue Albert à Ottawa, en Ontario. La Corporation exerce ses activités au Canada.

La Corporation agit comme maître d'œuvre pour les exportateurs canadiens lorsque des gouvernements étrangers, des organisations internationales ou des acheteurs étrangers du secteur privé veulent acheter des produits et services du Canada par l'entremise du gouvernement du Canada. La Corporation conclut des contrats de maître d'œuvre avec ces acheteurs étrangers ainsi que des contrats domestiques correspondants avec des exportateurs canadiens. De plus, la Corporation conclut certains accords de services d'approvisionnement visant à fournir des biens et des services destinés aux utilisateurs à l'échelle internationale au nom du gouvernement du Canada et de gouvernements étrangers.

Les activités de la Corporation sont financées au moyen des produits générés par les frais de service facturés et complétés par des transferts du gouvernement du Canada qui, pour l'exercice courant, sont exclusivement destinés à l'administration de l'APPD. Le transfert du gouvernement du Canada reçu lors de l'exercice précédent pour des dépenses opérationnelles était non affecté et n'était pas remboursable.

En septembre 2008, la Corporation, de même qu'un certain nombre d'autres sociétés d'État, a fait l'objet d'une instruction (C.P. 2008-1598) en application de l'article 89 de la *LGFP*, intitulée *Décret d'instruction pour les sociétés d'État mères impliquées dans des prêts commerciaux à prendre en considération l'intégrité personnelle de ceux à qui ils prêtent ou offrent des avantages en accord avec la politique du gouvernement pour améliorer la responsabilité et l'intégrité des institutions fédérales*. La Corporation a mis en œuvre l'instruction, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2010 et est demeurée en règle avec cette directive depuis.

En juillet 2015, la Corporation a fait l'objet d'une instruction (C.P. 2015-1110) en application de l'article 89 de la *LGFP*, afin d'harmoniser ses pratiques, directives et politiques en matière de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes du Conseil du Trésor. Le tout devant se faire de manière cohérente avec les obligations juridiques de la Corporation et la mise en application devant être présentée dans son prochain Plan d'entreprise. La Corporation a mis en œuvre la directive en août 2016 et est demeurée en règle avec cette directive depuis.

La Corporation n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. NORMES DE PRÉSENTATION

(a) Conformité aux Normes internationales d'information financière (IFRS)

Les présents états financiers provisoires condensés ont été préparés conformément à la Directive du Conseil du Trésor du Canada sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État basé sur les conventions comptables des normes internationales d'information financière (IFRS), adoptées dans les états financiers annuels audités de la Corporation en date de et pour l'exercice terminé le 31 mars 2021. Ces états financiers provisoires condensés ne comprennent pas toute l'information requise pour les états financiers complets de l'exercice et doivent être lus conjointement avec le rapport annuel et les états financiers audités de la Corporation pour l'exercice terminé le 31 mars 2021.

(b) Base d'évaluation

Les états financiers sont fondés sur la base du coût historique, à l'exception des postes qui suivent, tel que permis par les IFRS et dans la mesure où ils sont importants :

- Les instruments financiers dérivés évalués à leur juste valeur par le biais du résultat net.
- Les passifs liés aux avantages du personnel accumulés relatifs aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme, comptabilisés à la valeur actuelle des obligations au titre des prestations définies.

(c) Établissement d'estimations et exercice du jugement

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que la direction exerce son jugement, établisse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les conventions comptables, sur les montants des actifs et des passifs déclarés, sur l'information à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et charges déclarés au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de façon notable de ces estimations pouvant avoir un impact significatif sur les montants s'y reliant dans les états financiers.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes font l'objet d'un examen approfondi de façon régulière, en date des états financiers. Tout changement aux estimations est comptabilisé dans les états financiers pour la période où il est constaté et pour les périodes futures si celles-ci sont également visées.

Pour la Corporation, les sources principales d'incertitudes relatives aux estimations au cours de période de référence qui peuvent présenter un risque important d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs concernent la mesure des pertes de crédit attendues pour ses créances et ses produits non facturés, la détermination de la durée d'utilité des immobilisations corporelles, la détermination de l'obligation au titre des avantages du personnel, la détermination des obligations de prestation non remplies (ou remplies partiellement) et la détermination si un passif éventuel doit être divulgué ou si une provision pour les frais de remédiation des contrats ou d'autres passifs liés aux contrats doivent être comptabilisés.

Les jugements critiques portés par la direction lors de l'application des conventions comptables de la Corporation et qui ont eu l'incidence la plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers concernent la détermination du montant et du calendrier de comptabilisation des produits et des charges connexes, la comptabilisation des transactions de recouvrement des coûts, l'évaluation s'il y a eu des changements importants dans les risques de crédit qui peuvent avoir une incidence importante sur les pertes de crédit attendues sur les créances et produits non facturés, la détermination des actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives et la détermination si un élément est comptabilisé dans les états financiers comme une provision ou s'il est divulgué comme passif éventuel.

Impact de la COVID-19

Outre les estimations importantes et les jugements critiques mentionnés précédemment, la direction a évalué l'impact de la pandémie de COVID-19 sur la Corporation lors de la préparation des états financiers en se fondant sur les informations disponibles sans engager des coûts ou d'efforts déraisonnables et n'a comptabilisé aucune provision pour pertes de crédit attendues sur les créances ni d'autres provisions et n'a identifié aucun passif éventuel à divulguer issu de la COVID-19 au 31 décembre 2021. Toutefois, il pourrait y avoir des changements futurs d'estimations susceptibles d'influer sur le calendrier de comptabilisation des produits futurs, la comptabilisation ainsi que la divulgation des provisions, des passifs éventuels et de la provision pour pertes de crédit attendues sur les créances si la pandémie continuait de prendre de l'ampleur et si elle se prolongeait. De plus amples renseignements sur l'incidence de la COVID-19 sur la Corporation figurent dans la note 12 (d).

(d) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Corporation sont le dollar canadien.

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les conventions comptables appliquées dans la préparation des présents états financiers provisoires condensés sont conformes à celles décrites dans les états financiers annuels vérifiés de la Corporation pour l'exercice terminé le 31 mars 2021.

4. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Les soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie comprennent les avances reçues de la part des acheteurs étrangers et d'autres parties et qui n'ont pas encore été versées aux exportateurs canadiens, ainsi que les montants retenus des exportateurs canadiens devant être versés à des dates ultérieures conformément aux modalités des contrats. De plus, se référer à la note 12 pour consulter la description de la marge de crédit renouvelable de la Corporation, qui est incluse dans le solde de trésorerie.

Les composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie étaient :

	31 décembre 2021	31 mars 2021
Trésorerie	39 344 \$	30 297 \$
Dépôts à préavis	10 581	5 538
Placements à court terme	-	13 613
Trésorerie et équivalents de trésorerie	49 925 \$	49 448 \$

Le solde de trésorerie et des équivalents de trésorerie est libellé dans les monnaies suivantes :

	31 décembre 2021		31 mars 2021	
	Monnaie originale	Dollars canadiens	Monnaie originale	Dollars canadiens
Dollars canadiens	27 092	27 092 \$	19 599	19 599 \$
Dollars américains	17 634	22 279	23 380	29 381
Renminbis chinois	2 782	554	2 440	468
		49 925 \$		49 448 \$

5. CRÉANCES

Les créances comprennent les montants dus à la Corporation pour les frais de service facturés et non encore recouvrés, les montants dus par les acheteurs étrangers relativement à des montants déjà versés aux exportateurs canadiens et d'autres montants provenant principalement d'organismes gouvernementaux canadiens. Ces montants sont basés sur des conditions normales en commerce international et ne portent habituellement pas intérêt.

Les créances de la Corporation sont constituées de :

	31 décembre 2021	31 mars 2021
Créances	30 443 \$	23 884 \$
Produits à recevoir	289	96
Provision pour pertes de crédit attendues	(146)	(146)
	30 586 \$	23 834 \$

Les créances sont présentées à l'état de la situation financière comme suit :

	31 décembre 2021	31 mars 2021
Courant	30 578 \$	22 699 \$
Non courant	8	1 135
	30 586 \$	23 834 \$

Les créances de la Corporation sont libellées dans les monnaies suivantes :

	31 décembre 2021		31 mars 2021	
	Monnaie originale	Dollars canadiens	Monnaie originale	Dollars canadiens
Dollars américains	23 478	29 661 \$	18 343	23 051 \$
Dollars canadiens	925	925	783	783
		30 586 \$		23 834 \$

Les risques de crédit et de marché liés aux créances sont divulgués à la note 12.

6. AUTRES ACTIFS

Les autres actifs de la Corporation comprennent :

	31 décembre 2021	31 mars 2021
Charges payées d'avance	463 \$	456 \$
Produits non facturés	435	111
	898 \$	567 \$

7. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Les créditeurs et charges à payer comprennent les montants dus liés aux frais d'administration et aux charges d'exploitation de la Corporation, les montants payables aux exportateurs canadiens provenant des sommes perçues des acheteurs étrangers ainsi que d'autres montants divers dus. Ces montants sont exigibles selon les conditions normales de commerce.

Les créditeurs et charges à payer de la Corporation sont constitués de :

	31 décembre 2021	31 mars 2021
Créditeurs	32 485 \$	24 216 \$
Charges à payer	3 194	2 631
	35 679 \$	26 847 \$

Les créiteurs et charges à payer de la Corporation sont libellés dans les monnaies suivantes :

	31 décembre 2021		31 mars 2021	
	Monnaie originale	Dollars canadiens	Monnaie originale	Dollars canadiens
Dollars américains	25 271	31 928 \$	18 534	23 293 \$
Dollars canadiens	3 740	3 740	3 486	3 486
Renminbis chinois	56	11	354	68
		35 679 \$		26 847 \$

Les risques de marché et de liquidité liés aux créiteurs et charges à payer sont divulgués à la note 12.

8. PRODUITS DIFFÉRÉS

Les variations des produits différés de la Corporation s'établissent comme suit :

	31 décembre 2021	31 mars 2021
Solde au début de l'exercice	405 \$	547 \$
Plus: Produits différés supplémentaires, nets de remboursements	100	107
Moins: Montants des frais de service ou recouvrement des coûts comptabilisés	(177)	(285)
Impact du montant net des produits non facturés et différés provenant d'un même contrat	(203)	36
Solde à la fin de la l'exercice	125 \$	405 \$

9. FINANCEMENT PUBLIC DIFFÉRÉ

En mai 2021, la Corporation a reçu 13,0 millions de dollars du ministère des Finances du Canada pour le financement de l'exercice 2021-2022. Ce financement est exclusivement destiné aux dépenses liées à l'administration de l'APPD.

Le tableau suivant présente le rapprochement du financement public différé de la Corporation :

	31 décembre 2021
Solde au début de l'exercice	- \$
Plus: Financement reçu du gouvernement du Canada	13 000
Moins: Financement public comptabilisé comme produit	(9 688)
Solde à la fin de l'exercice	3 312 \$

Au cours des périodes de trois et neuf mois terminées le 31 décembre 2021, la Corporation a comptabilisé des produits de 3 566 \$ et de 9 688 \$ respectivement, reçus du gouvernement du Canada pour des dépenses liées à l'administration de l'APPD.

Au cours des périodes de trois et neuf mois terminées le 31 décembre 2020, la Corporation a comptabilisé des produits de 4,0 millions de dollars reçus du gouvernement du Canada pour des dépenses opérationnelles. Le montant reçu était non affecté et n'était pas remboursable.

10. OBLIGATIONS LOCATIVES

Les activités de location de la Corporation sont reliées à ses bureaux et équipement de bureaux.

En novembre 2014, la Corporation a conclu un bail de 15 ans pour les bureaux de son emplacement actuel. Les paiements liés à ce bail ont débuté le 1^{er} décembre 2016 et le bail expirera à la fin de novembre 2031. Celui-ci est assorti d'une option de prolongation pour une période additionnelle de cinq ans.

Le tableau suivant présente le rapprochement des obligations locatives de la Corporation :

	31 décembre 2021	31 mars 2021
Solde au début de l'exercice	6 418 \$	6 836 \$
Charge d'intérêts	146	205
Paiements de loyers	(468)	(623)
Solde à la fin de l'exercice	6 096 \$	6 418 \$

Les obligations locatives de la Corporation sont présentées à l'état de la situation financière comme suit :

	31 décembre 2021	31 mars 2021
Courant	501 \$	446 \$
Non courant	5 595	5 972
	6 096 \$	6 418 \$

Les charges d'intérêts liées aux obligations locatives sont incluses dans les charges financières. Pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 décembre 2021, les frais d'administration de la Corporation comprennent, respectivement, 206 \$ et 560 \$ (188 \$ et 604 \$ pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 décembre 2020) liés aux paiements de loyers variables non pris en compte dans l'évaluation des obligations locatives. Pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2020, il n'y a eu aucune charge importante liée aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et aux contrats de location à court terme pour lesquels l'exemption relative à la comptabilisation a été appliquée.

11. GESTION DU CAPITAL

L'objectif de la Corporation à l'égard du capital est de préserver et de renforcer son capital au moyen d'une gestion prudente des risques. Cet objectif et la mise en œuvre de stratégies pour optimiser les excédents opérationnels, garantit la disponibilité de capital pour faciliter les investissements dans les ressources humaines et les processus et pour atténuer toutes pertes possibles liées au risque opérationnel, au risque de rendement et au risque de crédit.

La Corporation définit son capital comme étant son capital d'apport et ses bénéfices non répartis. Le capital fourni par le gouvernement du Canada constitue son capital d'apport. Le modèle d'imputation sur les fonds propres utilisé par la Corporation détermine le capital requis en fonction de trois types de risques : risque opérationnel, risque de rendement et risque de crédit.

La Corporation n'est pas sujette à des exigences externes en matière de capital.

Les stratégies clés utilisées par la Corporation pour gérer son capital incluent : le contrôle des dépenses de remédiation de contrats; le maintien d'un équilibre entre une croissance avisée et les charges d'exploitation; la réduction au minimum de l'exposition au risque de change et l'optimisation des produits d'intérêts. La Corporation peut être tenue de retourner au Gouvernement du Canada toute partie du capital considérée excédentaire au montant nécessaire pour les fins pour lesquelles la Corporation a été constituée.

L'apport en capital de la Corporation se répartit comme suit :

	31 décembre 2021	31 mars 2021
Capital d'apport	10 000 \$	10 000 \$
Bénéfices non répartis	15 205	12 091
	25 205 \$	22 091 \$

12. GESTION DU RISQUE ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Tel que décrit dans le rapport annuel et les états financiers audités de la Corporation pour l'exercice terminé le 31 mars 2021, les instruments financiers que détient la Corporation l'exposent au risque de crédit, au risque de marché et au risque de liquidité. La section qui suit décrit les risques les plus importants associés aux instruments financiers de la Corporation et la façon dont celle-ci gère son exposition aux risques.

(a) Risque de crédit

Il s'agit du risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Ce risque est principalement associé à la trésorerie et équivalents de trésorerie, aux créances et aux produits non facturés qui comprennent les frais de service dus à la Corporation. La valeur comptable des actifs financiers figurant dans les états financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La Corporation investit ses fonds excédentaires pour toucher des produits financiers en vue de maintenir le principal et de fournir suffisamment de liquidités pour répondre à ses besoins de trésorerie. La Corporation réduit au minimum son exposition au risque de crédit découlant du placement de la trésorerie et équivalents de trésorerie en respectant sa politique en matière de placement, laquelle spécifie des mécanismes de placement approuvés par le Conseil d'administration et des limites de portefeuille. La Corporation investit des fonds de trésorerie et équivalents de trésorerie dans des dépôts à vue et des placements temporaires très liquides qu'elle effectue auprès d'une banque à charte canadienne. Les placements doivent maintenir les cotes de crédit aux seuils ou au-dessus des seuils définis par au moins deux des agences énumérées ci-dessous :

- Cote de Moody's : P1
- Cote de Standard and Poor's ("S&P"): A1
- Cote de Dominion Bond Rating Service ("DBRS") : R1 (faible)

Créances

La Corporation a un risque de crédit lié aux créances qui comprend les produits tirés des frais de service ainsi que d'autres montants dus à la Corporation. Les autres montants comprennent les situations où la Corporation, à la demande des exportateurs canadiens, peut accepter de payer les factures liées à l'APPD ou non liées à l'APPD avant de recevoir les fonds du département de la Défense des États-Unis ou d'autres acheteurs étrangers.

Étant donné que l'acheteur étranger assujéti à l'APPD bénéficie d'une cote de crédit AAA par des agences d'évaluation du crédit reconnues, l'exposition au risque de crédit est ramenée à un niveau acceptable. En ce qui concerne les acheteurs étrangers qui ne sont pas assujétis à l'APPD, la Corporation évalue le risque de crédit pour s'assurer qu'il est également ramené à un niveau acceptable.

Au 31 décembre 2021, 49 % (26 % au 31 mars 2021) des créances de la Corporation provenaient de contreparties ayant une cote de crédit AAA.

La Corporation évalue une provision pour perte sur ses créances à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie de l'actif financier. Les pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont estimées en fonction de l'expérience historique de la Corporation en matière de pertes de crédit, ajustées en fonction des facteurs propres aux acheteurs étrangers ou autres entités y compris la cote de crédit, les conditions économiques générales et une évaluation, à la fois, de la conjoncture actuelle et des prévisions à la date de clôture.

Depuis le 31 mars 2021, il n'y a eu aucune variation des pertes de crédit attendues pour la durée de vie comptabilisées pour les créances selon la méthode simplifiée énoncée dans *IFRS 9*. Lorsque nécessaire, la variation de la provision pour pertes de crédit attendues est comptabilisée dans la composante « autres charges » des frais d'administration.

Au 31 décembre 2021, la Corporation a comptabilisé une provision pour pertes de crédit attendues de 89 \$ reliée à des créances à recevoir des acheteurs étrangers et autres entités découlant des contrats conclus avec des clients. Il n'y eu aucun changement dans les techniques d'estimation ni dans les hypothèses importantes utilisées au cours de l'exercice considéré.

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances par région géographique se répartit comme suit :

	31 décembre 2021	31 mars 2021
Asie *	14 969 \$	17 019 \$
États-Unis	14 189	5 445
Canada	865	772
Amérique centrale et Caraïbes	357	554
Afrique	194	-
Amérique du Sud	12	44
	30 586 \$	23 834 \$

* Inclut le Moyen-Orient

Les créances sont considérées comme étant en souffrance quand le payeur n'a pas versé la somme due avant la date d'échéance prévue par le contrat. Le classement chronologique des créances en souffrance de la Corporation était le suivant :

	31 décembre 2021	31 mars 2021
< 30 jours	2 408 \$	390 \$
> 30 jours et < 180 jours	6 856	4 495
> 180 jours	4 929	1 115
	14 193 \$	6 000 \$

À l'exception des montants inclus dans la provision pour pertes de crédit attendues, toutes les créances en souffrance sont considérées comme entièrement recouvrables en date du 31 décembre 2021.

Le cas échéant, les créances issues du contrat du PBB visées par des paiements dont le recouvrement est prévu au-delà de 12 mois après la période de référence sont présentées comme étant à long terme. En date du 31 décembre 2021, il n'y avait aucune créance à long terme provenant du contrat du PBB. En date du 31 mars 2021, ces créances ont été classées au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs et la Corporation a déterminé que leur juste valeur se rapprochait de leur valeur comptable en utilisant une approche par le résultat.

(b) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Il comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et d'autres risques de prix. La Corporation n'est pas exposée à un risque de taux d'intérêt ou à d'autres risques de prix significatifs. Cependant, tel que décrit ci-dessous, elle est exposée au risque de change. La Corporation n'a aucun instrument financier dérivé important ou dérivé incorporé devant être comptabilisé comme un actif ou un passif dans l'état de la situation financière.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. La Corporation est exposée au risque de change sur les créances en raison de la différence temporelle entre la constatation des produits de frais de service et l'encaissement du montant correspondant pour certains contrats. En date du 31 décembre 2021, le risque de change de la Corporation est minime.

(c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La Corporation réduit au minimum le risque de liquidité en respectant sa politique en matière de placement, laquelle prévoit des mécanismes de placement des fonds de trésorerie et équivalents de trésorerie dans des dépôts à vue et des placements temporaires très liquides qu'elle effectue auprès d'une institution financière canadienne afin de répondre à ses obligations financières en temps opportun.

Une demande d'indemnisation potentielle suite à un manquement sur ses contrats résiduels pourrait créer un risque de liquidité pour la Corporation. Afin d'atténuer ce risque, la Corporation dispose d'un recours contractuel, découlant, à tous les égards importants, des obligations prévues dans les contrats réciproques avec les exportateurs canadiens à même valeur que les contrats de maître d'œuvre. En outre, la Corporation reçoit une indemnité de la part de l'exportateur pour tout coût supplémentaire engagé en concluant des contrats réciproques. Pour atténuer davantage son exposition au risque de liquidité global suite à des manquements contractuels, la Corporation peut aussi exiger que les exportateurs canadiens fournissent des garanties commerciales, y compris des retenues de garantie, des garanties bancaires, des cautions, des cautions de la société mère, des cessions d'indemnités d'assurance, des privilèges sur biens, des garanties personnelles et des espèces des actionnaires placées en fiducie auprès de la Corporation.

Dans le cours normal de ses activités, la direction évalue la probabilité de tout passif éventuel. Les passifs éventuels relatifs à certains problèmes contractuels non résolus sont divulgués à la note 17 (b).

Aux termes des modalités des contrats, autres que ceux liés à l'APPD, les paiements aux exportateurs canadiens ne sont généralement pas faits avant la réception du paiement provenant des acheteurs étrangers et de ce fait n'expose pas la Corporation à un risque de liquidité.

La Loi sur la CCC permet à la Corporation d'emprunter auprès du Trésor ou de conclure d'autres ententes de crédit ou des indemnités avec d'autres sources pour un montant ne dépassant pas 90,0 millions de dollars.

La Corporation a une marge de crédit renouvelable lui donnant accès à des fonds de l'ordre de 40,0 millions de dollars canadiens (40,0 millions de dollars au 31 mars 2021) ou l'équivalent en dollars américains. La marge de crédit est utilisée exclusivement pour les besoins en fonds de roulement de la Corporation afin de faciliter les paiements aux exportateurs canadiens dans le cadre du secteur d'activité visé par l'APPD.

Selon les modalités contractuelles pour le secteur d'activité visé par l'APPD, la Corporation s'engage à verser des paiements aux exportateurs canadiens dans les trente jours, pour la plupart des contrats. En ce qui concerne les contrats d'affaires internationales, la Corporation s'engage à effectuer les paiements dans les deux à cinq jours ouvrables suivant la réception des paiements de la part de l'acheteur étranger. Il arrive parfois que le recouvrement des montants auprès de l'acheteur étranger dans le cadre des contrats découlant de l'APPD prenne plus de 30 jours. Par conséquent, la Corporation peut à l'occasion utiliser la marge de crédit dans le cours normal de ses activités. L'endettement dans le cadre de cette entente est non sécurisé, et ce mécanisme de crédit vient à échéance le 30 juin 2022 sous réserve d'une prolongation par le ministre des Finances ou de l'approbation d'un plan d'entreprise. Au 31 décembre 2021, le montant prélevé sur cette marge de crédit était nul (nul au 31 mars 2021)

Créditeurs et charges à payer

Les créiteurs et charges à payer sont exigibles selon les conditions normales de commerce. Le profil d'échéance des créiteurs et charges à payer de la Corporation était le suivant :

	31 décembre 2021	31 mars 2021
< 1 an	35 679 \$	26 847 \$
	35 679 \$	26 847 \$

(d) Risque associé à la COVID-19

La COVID-19 a eu une incidence sur les risques suivants pour la Corporation :

Risque associé à l'environnement commercial

Les acheteurs étrangers potentiels pourraient modifier leurs plans d'approvisionnement pour se concentrer sur leur réponse nationale à la COVID-19, ce qui pourrait entraîner une baisse de la demande pour les services fournis par la Corporation et ainsi, avoir une incidence sur son potentiel de génération de revenus. La Corporation surveille de près les changements dans l'environnement commercial découlant de la COVID-19 afin de gérer ce risque et adapte ses processus au besoin. De plus, l'ampleur des répercussions négatives de la COVID-19 sur l'économie peut varier d'un pays à l'autre, ce qui peut avoir une incidence sur le risque de crédit associé aux créances et aux produits non facturés à recevoir auprès des acheteurs étrangers de la Corporation. Pour gérer ce risque, la Corporation surveille de près le classement chronologique de ses créances et produits non facturés et surveille la conjoncture économique générale de ses acheteurs étrangers afin de déterminer s'il y a eu une augmentation du risque de crédit et si une provision pour pertes de crédit attendues doit être comptabilisée. Le solde de la provision pour pertes de crédit attendues de la Corporation au 31 décembre 2021 n'est pas lié à la COVID-19.

Risque associé au rendement des fournisseurs

La COVID-19 peut avoir une incidence sur la capacité des exportateurs à remplir leurs obligations contractuelles, soit en raison d'une réduction potentielle des volumes de ventes, soit en raison des problèmes de chaîne d'approvisionnement. En effet, certaines entreprises pourraient échouer pendant la pandémie. Pour gérer ce risque, la Corporation surveille la situation financière de son portefeuille d'exportateurs et évalue si une provision pour les frais de remédiation des contrats doit être comptabilisée ou si un passif éventuel doit être divulgué. Au 31 décembre 2021, la Corporation n'a comptabilisé aucune provision ni déterminé de passif éventuel à divulguer en raison de la COVID-19.

13. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

(a) Ventilation des produits de frais de service

Les produits de frais de service gagnés par la Corporation pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 décembre proviennent des secteurs d'activité suivants :

	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour les neuf mois terminés le 31 décembre	
	2021	2020	2021	2020
Affaires internationales	8 380 \$	4 784 \$	9 495 \$	10 790 \$
Programmes de loterie	155	204	604	506
	8 535 \$	4 988 \$	10 099 \$	11 296 \$
Initiatives du gouvernement du Canada	522	544	1 567	1 589
	9 057 \$	5 532 \$	11 666 \$	12 885 \$

(b) Obligations de prestation non remplies (ou remplies partiellement)

Les obligations de prestation non remplies, ou remplies partiellement, sont principalement attribuables aux services qui n'ont pas encore été fournis par la Corporation pour la durée résiduelle du contrat. Le tableau suivant présente les prix de transaction estimatifs attribués aux obligations de prestation de la Corporation non remplies (ou remplies partiellement) devant être remplies dans le futur ainsi que le calendrier prévu de la comptabilisation des produits au 31 décembre 2021. Les montants réels peuvent différer de ces estimations en raison de divers facteurs, notamment la nature imprévisible du comportement des clients, la réglementation du secteur et le contexte économique et politique dans lequel la Corporation exerce ses activités.

	31 décembre 2021
< 1 an	11 914 \$
> 1 an	19 678
	31 592 \$

Les montants ci-dessus n'incluent pas les contreparties variables issues des programmes de loterie car celles-ci ne peuvent être estimées de façon fiable.

14. AUTRES PRODUITS

La Corporation gagne d'autres produits de diverses sources qui ne proviennent généralement pas d'activités commerciales internationales. Le tableau ci-dessous illustre les sources des autres produits pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 décembre:

	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour les neuf mois terminés le 31 décembre	
	2021	2020	2021	2020
Revenus d'escompte	45 \$	54 \$	91 \$	191 \$
Produits divers	16	17	47	51
	61 \$	71 \$	138 \$	242 \$

15. FRAIS D'ADMINISTRATION

Les frais d'administration pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 décembre comprennent :

	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour les neuf mois terminés le 31 décembre	
	2021	2020	2021	2020
Rémunération du personnel et charges connexes	4 379 \$	4 053 \$	13 173 \$	12 448 \$
Services de gestion des contrats	642	639	1 926	1 918
Consultants	355	347	1 032	778
Loyer et frais connexes	232	241	682	784
Logiciels, matériel informatique et soutien	198	157	594	544
Amortissement	148	193	439	569
Communications	72	102	177	248
Frais de déplacement et accueil	100	2	135	23
Autres charges	71	71	212	198
	6 197 \$	5 805 \$	18 370 \$	17 510 \$

16. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Corporation est liée, pour ce qui est de la propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Elle participe à des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités selon les mêmes modalités qui s'appliquent aux parties non liées et par conséquent, ces opérations se rapprochent de leur juste valeur.

17. ÉVENTUALITÉS

(a) Garanties

La valeur résiduelle des obligations de performance des exportateurs canadiens pour lesquelles la Corporation, au nom du gouvernement du Canada, a garanti le rendement aux acheteurs étrangers s'élevait à 7,8 milliards de dollars en date du 31 décembre 2021 (9,4 milliards de dollars en date du 31 mars 2021).

Afin de gérer son risque de rendement sur ses livrables en cours, la Corporation peut exercer un recours sur une base contractuelle contre des exportateurs canadiens découlant, à tous les égards importants, des livrables prévus de même valeur dans les contrats. Les garanties promises par les exportateurs canadiens servent à atténuer le risque de contrepartie sur les livrables garantis par la Corporation dans l'éventualité de réclamations contre la Corporation suite à un manquement au cas où des exportateurs canadiens ne parviennent pas à remplir les modalités de leurs contrats. En outre, pour atténuer davantage son exposition globale à des demandes d'indemnisation potentielles suite à un manquement, la Corporation peut aussi, selon les résultats de sa vérification préalable, exiger que l'exportateur canadien fournisse des garanties commerciales, y compris des retenues de garantie, des garanties bancaires, des cautions, des cautions de la société mère, des cessions d'indemnités d'assurance, des privilèges sur biens, des

garanties personnelles et des espèces des actionnaires placées en fiducie auprès de la Corporation.

Les garanties commerciales mises en gage à la Corporation par les exportateurs canadiens dans le cas improbable d'un manquement contractuel, étaient les suivantes :

	31 décembre 2021	31 mars 2021
Cautions de sociétés mères	7 246 473 \$	8 852 878 \$

Les montants susmentionnés se rapprochent de la juste valeur des garanties retenues.

(b) Autres passifs éventuels

Dans le cours normal de ses activités, la direction évalue la probabilité de tout passif éventuel. Au 31 décembre 2021, la Corporation avait certains problèmes contractuels non résolus qui sont activement gérés en vue de leur résolution. À l'exception des montants inclus dans la provision pour pertes de crédit attendues (note 12 (a)), toute incidence financière sur la Corporation, y compris la possibilité de dépenses de remédiation des contrats dans le futur, ne peut être raisonnablement estimée pour le moment.